## Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP Animateur des Activités Gymniques

## **REFERENTIELS**

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

## REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

### REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

#### REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

CRITÈRES D'ÉVALUATION

## Bloc de compétences 1a (BC1a): CONDUIRE UNE DEMARCHE D'ANIMATION DE CYCLES DE SEANCES¹ DANS LES ACTIVITES GYMNIQUES ACROBATIQUES²

1a.A1 Conception d'un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques

1a.A1.C1 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, dont les objectifs prennent en compte les orientations et préconisations fédérales pour chaque activité, afin de contribuer au développement des activités gymniques acrobatiques

1a.A1.C2 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, dont les objectifs prennent en compte les Epreuve n°1a: Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, suivie d'une présentation orale et d'un entretien

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1a.A1 et 1a.A2.

Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.

Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance.

## Le candidat :

- Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve ;
- Présente un cycle d'animation des activités gymniques acrobatiques respectant les préconisations fédérales
- Démontre comment il prend en compte les particularités des pratiquants dans la construction de son cycle annuel d'animation (âge, sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure etc.);

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un cycle de séances est un ensemble continu ou discontinu de séances articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue de favoriser la progression des participants.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sont inclues dans les activités gymniques acrobatiques les disciplines suivantes : Gymnastique Artistique Masculine, Gymnastique Artistique Féminine, Trampoline, Tumbling, Gymnastique Acrobatique, Parkour, TeamGym.

	+		
	particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de satisfaire aux attentes et besoins de ces derniers	Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.  Les stagiaires en situation de handicap s'étant	- Présente les risques pour les pratiquants et les mesures mises en œuvre pour prévenir les accidents dans la construction de son cycle annuel d'animation des activités
	1a.A1.C3 Identifier les risques liés à la pratique des différentes activités gymniques acrobatiques pour prévenir les accidents	déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 1 (voir article 5 du règlement général).  Etape 1 de l'épreuve : Rédaction d'un dossier portant	gymniques acrobatiques; - Met à disposition des fiches de séances d'animation des activités gymniques acrobatiques faisant apparaître les différentes parties de la
	1a.A1.C4 Construire une progression pédagogique pertinente et adaptée, faisant apparaître les critères de réalisation et de réussite, en vue de proposer un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques permettant d'atteindre les objectifs fixés	sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle annuel d'animation faisant apparaître 8 séances réalisées dans au moins deux activités gymniques acrobatiques.  Forme du dossier: le document de 25 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille	séance et leurs durées, les objectifs et exercices proposés, les consignes et les régulations possibles (simplification et/ou complexification); - Explicite la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques acrobatiques qu'il utilise pour faire progresser les pratiquants; - Explicite la manière dont il fait
	1a.A1.C5 Proposer une planification de séances écrite, progressive et adaptée aux objectifs fixés dans le cadre du cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, dans l'optique d'assurer la progression des pratiquants	12, interligne simple, et intégrer les 8 fiches de séances. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la recevabilité du dossier avant transmissions aux évaluateurs.	évoluer la durée, la complexité et le nombre d'exercices par séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, dans l'objectif de faire progresser les pratiquants; - Propose, pendant la séance, des moments qui permettent aux pratiquants des activités gymniques
	1a.A1.C6 Proposer des séances d'activités gymniques acrobatiques encourageant les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser au moyen de situations variées et adaptées	Contenu du dossier: Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants: - Présentation générale de la structure: identité et statut juridique, activités proposées par la structure; - Présentation du parcours du candidat: expérience dans la pratique et l'encadrement des activités	acrobatiques d'être acteurs de leur propre séance;  - Propose des critères d'évaluation adaptés, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants (âge, niveaux de pratique, sexe, motivations, handicap, blessure), et en respectant
1a.A2 Mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les	1a.A2.C1 Etablir des critères permettant d'évaluer la progression des pratiquants	gymniques acrobatiques, fonctions exercées dans la structure ;	la méthodologie d'apprentissage des éléments des activités gymniques acrobatiques ;

		=.
activités gymniques acrobatiques	dans les activités gymniques acrobatiques au regard des objectifs fixés, afin de proposer des situations de régulation adaptées	- 6 F
	1a.A2.C2 Opérer, pendant le cycle d'animation des activités gymniques acrobatiques, les régulations nécessaires à partir des critères d'évaluation de la progression des pratiquants établis	6 
		(

- 1a.A2.C3 Adapter la mise en œuvre des séances en intégrant les particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de prendre en compte les risques liés à la pratique des différentes activités gymniques acrobatiques
- a.A2.C4 Réaliser un bilan de son cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques afin de mesurer les écarts entre les objectifs fixés et les résultats atteints
- 1a.A2.C5 Identifier, à partir de ce bilan, les régulations à mettre en œuvre et les perspectives d'évolution permettant d'atteindre la progression pédagogique visée dans les activités gymniques acrobatiques

- Présentation du groupe de pratiquants support du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques : leur caractéristiques, leur niveau de pratique, les objectifs poursuivis ;
- Présentation des conditions d'organisation du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques : temporalité, matériel, encadrement ;
- Définition des objectifs pédagogiques du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques, en termes de développements physiques, moteurs, cognitifs et affectifs :
- Proposition d'une planification du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques dans le temps, faisant apparaître les différentes séances intégrées dans le calendrier sportif et institutionnel de la structure ;
- Présentation chronologique de 8 fiches de séances issues du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques ;
- Présentation d'une évaluation de du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques, et des pistes de remédiation envisagées pour réduire l'écart entre objectifs recherchés et objectifs atteints.

<u>Etape 2 de l'épreuve</u> : Présentation orale suivie d'un entretien

Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé. Le candidat présente oralement le cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques qu'il a conçu et qu'il met en œuvre au sein de sa structure d'alternance.

A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui l'ont guidé dans la conception, la conduite en sécurité et la régulation de son cycle annuel d'animation des activités gymniques

- Explique les régulations mises en œuvre au regard des écarts identifiés pendant le déroulement du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques;
- Explicite les adaptations mises en œuvre dans la conduite de son cycle annuel d'animation pour prendre en compte les risques des activités gymniques acrobatiques;
- Propose un bilan du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques en identifiant les écarts entre objectifs visés et résultats atteints;
- Propose des régulations adaptées de la planification, en prenant en compte les changements physiques, psychologiques et cognitifs des pratiquants des activités gymniques acrobatiques.

		acrobatiques, ainsi que les indicateurs d'évaluation qui lui permettent de mettre en œuvre des solutions de remédiation adaptées.  Durée de l'épreuve : 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de présentation par le candidat	
1a.A3 Conception et conduite d'une séance d'animation des activités gymniques acrobatiques	1a.A3.C1 Concevoir une séance d'animation des activités gymniques acrobatiques en intégrant les caractéristiques des pratiquants accueillis, y compris handicap, maladie, blessure, les objectifs à atteindre et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, afin de garantir la progression de ceux-ci  1a.A3.C2 Procéder, pendant la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, aux régulations nécessaires pour permettre aux pratiquants d'atteindre les objectifs fixés  1a.A3.C3 Procéder, à l'issue de l'animation de la séance des activités gymniques acrobatiques, à une évaluation de celle-ci, dans l'objectif de prévoir les remédiations à apporter aux prochaines séances pour permettre l'atteinte des objectifs par les pratiquants	Epreuve n°2a: Préparation et conduite d'une séance dans deux activités gymniques acrobatiques, suivie d'un entretien  Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1a.A3 à 1a.A6.  Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.  Elle est réalisée individuellement par chaque candidat. Cette épreuve est organisée en centre de formation, après que le candidat a réalisé l'intégralité de ses heures d'alternance en structure. Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 6 gymnastes dans les activités gymniques acrobatiques.  Durée totale de l'épreuve : 2h10  Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient	Le candidat:  - Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques faisant apparaître les caractéristiques des pratiquants, les objectifs fixés et les méthodes pédagogiques choisies pour les atteindre, l'organisation matérielle et temporelle de la séance ainsi que les différentes remédiations envisagées;  - Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques intégrant un échauffement, un cœur de séance et un retour au calme;  - Régule l'activité de la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques de façon adaptée et dans la bonne temporalité;  - Evalue sa séance d'animation des
1a.A4 Gestion des pratiquants des activités gymniques acrobatiques	1a.A4.C1 Gérer le moment qui précède la séance, en assurant la sécurité des pratiquants accueillis, pour permettre le bon déroulement des activités gymniques acrobatiques  1a.A4.C2 Prendre en compte les caractéristiques des publics, y compris handicap, maladie, blessure, dans la conduite de sa séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, dans	d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 2 (voir article 5 du règlement général).  Etape 1 de l'épreuve : préparation d'une séance dans les activités gymniques acrobatiques  Le candidat, qui a préalablement choisi deux activités gymniques acrobatiques comme étant supports de son épreuve de certification, tire au sort une thématique parmi plusieurs proposées par la commission d'évaluation.	activités gymniques acrobatiques à l'aide de critères objectifs; - Propose les adaptations qui découlent de son évaluation de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, dans l'optique de la conduite d'une prochaine séance; - Adopte une attitude positive, responsable et sécurisante au moment de l'accueil des pratiquants des activités gymniques acrobatiques;

	l'objectif de proposer un contenu adapté à leurs spécificités  1a.A4.C3 Gérer le moment qui suit la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques afin de garantir la sécurité des pratiquants jusqu'à leur sortie de la structure	Il dispose d'une heure pour préparer, à l'écrit, la séance qu'il va conduire devant les évaluateurs, en lien avec les activités gymniques acrobatiques choisies et la thématique tirée au sort, et pour préparer son espace de pratique sécurisé.  A l'issue de l'heure de préparation, le candidat remet aux évaluateurs une copie de sa fiche de séance faisant apparaître a minima les objectifs pédagogiques visés, les différentes situations proposées, les	- Veille à s'adresser à chaque pratiquant lors de la prise en main de la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques ; - Conduit une séance d'animation des activités gymniques acrobatiques qui lui permet de prendre en compte les particularités des pratiquants (âge, sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure) ;
1a.A5 Mise en application des techniques et spécificités des activités gymniques acrobatiques dans la conduite des séances	1a.A5.C1 Conduire une séance d'animation, en mettant en application la méthodologie d'apprentissage définie pour l'acquisition des techniques et spécificités des activités gymniques acrobatiques, afin de garantir la progression des pratiquants  1a.A5.C2 Conduire une séance d'animation, en appliquant les préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques acrobatiques, afin de garantir la progression des pratiquants dans le respect du cadre sportif réglementaire  1a.A5.C3 Organiser des situations dans le temps et l'espace de pratique adaptées aux spécificités et attentes des pratiquants des activités gymniques acrobatiques, dans l'objectif de contribuer à la progression de ces derniers  1a.A5.C4 Gérer la dynamique de groupe en prenant en compte les individualités	Etape 2 de l'épreuve : conduite d'une séance d'animation dans les activités gymniques acrobatiques  Le candidat conduit en sécurité une séance d'une heure avec pour support les activités gymniques acrobatiques choisies et la thématique tirée au sort.  Etape 3 de l'épreuve : entretien  A l'issue de la séance, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui ont guidé la conception et la conduite en sécurité de sa séance d'activités gymniques acrobatiques, ainsi qu'à identifier les indicateurs d'évaluation et les pistes de remédiation à envisager pour une prochaine séance.  Durée de l'entretien : 10 minutes maximum	- Organise la fin de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques de manière à assurer le transfert de responsabilité aux responsables légaux des pratiquants ; - Utilise la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques acrobatiques correspondante aux objectifs fixés, conformément aux préconisations fédérales et aux caractéristiques des pratiquants encadrés ; - Mobilise les connaissances relatives aux préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques acrobatiques dans la conduite de sa séance ; - Adapte la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques acrobatiques aux caractéristiques des pratiquants et à la manière dont ils réagissent aux consignes données ; - Utilise à bon escient du matériel adapté aux objectifs de séance d'animation des activités gymniques

	pendant la séance d'activités gymniques acrobatiques		acrobatiques fixés et aux caractéristiques des pratiquants ; - Montre comment il adapte son attitude pour réguler le niveau
	1a.A5.C5 Préparer les pratiquants à la production d'un enchaînement de mouvements acrobatiques, dans les conditions de réalisation d'une compétition ou d'un évènement de loisir, afin de leur faire intégrer les codes de la représentation gymnique en public		d'implication du groupe de pratiquants des activités gymniques acrobatiques; - Utilise une méthodologie adaptée pour préparer le pratiquant à la production d'un enchaînement dans les activités gymniques acrobatiques; - Organise l'espace de pratique des activités gymniques acrobatiques et
1a.A6 Mise en sécurité active et passive des pratiquants pendant la séance d'activités gymniques acrobatiques	1a.A6.C1 Mettre en œuvre la réglementation en vigueur et les recommandations fédérales en matière de sécurité et de gestion du matériel afin d'assurer l'intégrité physique des pratiquants et des tiers pendant la séance d'activités gymniques acrobatiques		l'utilisation du matériel en tenant compte des risques pour le pratiquant ; - Anime et gère le groupe en veillant au respect des règles de sécurité propres à la pratique des activités gymniques acrobatiques ; - Démontre des techniques d'aide et de parades, en les adaptant aux pratiquants et à leur niveau de pratique
	1a.A6.C2 Mettre en œuvre des techniques d'aides et parades adaptées aux pratiquants et leur niveau de pratique afin de garantir la sécurité dans leur pratique des activités gymniques acrobatiques		dans les activités gymniques acrobatiques; - Met en œuvre des techniques d'aide et de parades adaptées aux activités gymniques acrobatiques en assurant sa propre prophylaxie; - Adopte une attitude lui permettant
	1a.A6.C3 Assurer sa propre sécurité lors de la séance d'activités gymniques acrobatiques en utilisant des techniques adaptées pour prévenir les accidents du travail		d'assurer sa propre sécurité tout au long de la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques.
1a.A7 Transmission des valeurs d'éthique sportive dans la conduite des	1a.A7.C1 Identifier les comportements à risques chez les différents acteurs de la structure, et les pratiquants des activités	Epreuve n°3a : Entretien portant sur l'application des règles de sécurité et sur la prévention et les actions à mener dans les cas d'atteinte à l'intégrité	Le candidat: - Définit des indicateurs permettant d'identifier efficacement les comportements à risques chez les

activités gymniques acrobatiques  1a.A8 Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident dans le cadre d'une pratique des activités gymniques acrobatiques	gymniques acrobatiques afin de prévenir les déviances  1a.A7.C2 Appliquer la réglementation concernant l'éthique pour assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants dans les activités gymniques acrobatiques  1a.A7.C3 Participer à l'organisation d'actions de prévention ayant pour objectif de préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques  1a.A7.C4 Agir de manière adaptée en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants des activités gymniques acrobatiques en alertant les autorités compétentes  1a.A8.C1 Intégrer, le dispositif d'intervention, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition, afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours de la structure organisant les activités gymniques acrobatiques	physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1a.A7 et 1a.A8. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, en centre de formation. Cette épreuve est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.  Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 3 (voir article 5 du règlement général).  Déroulé de l'épreuve : le candidat tire au sort un sujet parmi plusieurs études de cas relatives à l'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques. Il présente, sans temps de préparation préalable, des exemples cohérents et adaptés d'actions de prévention et de conduites à tenir pour préserver l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques.  Durée de l'épreuve : 10 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat	publics (acteurs de la structure, pratiquants des activités gymniques acrobatiques);  - Démontre qu'il est capable d'appliquer la réglementation relative à la préservation de l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques;  - Propose des actions de prévention adaptées et en connaissant les procédures d'alerte à mettre en œuvre auprès des autorités compétentes;  - Répond avec pertinence aux questions concernant l'obligation d'alerte et de signalement en cas de maltraitance physique ou morale;  - Répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité en prenant en compte les particularités de l'environnement des activités gymniques acrobatiques;  - Démontre qu'il est capable de s'intégrer dans l'équipe et dans les procédures d'alerte définis en cas d'accident ou d'incident.
Bloc de compétences 1b (E	<u>,                                      </u>	MATION DE CYCLES DE SEANCES DANS LES ACTIVI	
1b.A1 Conception d'un cycle d'animation dans les	1b.A1.C1 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression, dont les objectifs prennent en compte les	Epreuve n°1b : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités gymniques	Le candidat : - Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve ;

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sont inclues dans les activités gymniques d'expression les disciplines suivantes : Gymnastique Rythmique, Gymnastique Aérobic

activités gymniques	orientatio
d'expression	pour cha
а схргеззіон	développ
	d'expres
	1b.A1.C2
	dans les
	dont les
	particula
	pratiquar
	blessure
	besoins
	1b.A1.C3
	pratique
	d'expres
	1b.A1.C4
	pédagog
	apparaîtı
	réussite,
	d'animat
	d'expres
	objectifs
	1b.A1.C
	séances
	objectifs
	d'animat
	d'expres
	progress

prientations et préconisations fédérales bour chaque activité, afin de contribuer au développement des activités gymniques d'expression

1b.A1.C2 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression, dont les objectifs prennent en compte les particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de satisfaire aux attentes et besoins de ces derniers

1b.A1.C3 Identifier les risques liés à la pratique des différentes activités gymniques d'expression pour prévenir les accidents

1b.A1.C4 Construire une progression pédagogique pertinente et adaptée, faisant apparaître les critères de réalisation et de réussite, en vue de proposer un cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression permettant d'atteindre les objectifs fixés

1b.A1.C5 Proposer une planification de séances écrite, progressive et adaptée aux objectifs fixés dans le cadre du cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression, dans l'optique d'assurer la progression des pratiquants

1b.A1.C6 Proposer des séances d'activités gymniques d'expression encourageant les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser au moyen de situations variées et adaptées

1b.A2 Mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les

1b.A2.C1 Etablir des critères permettant d'évaluer la progression des pratiquants dans les activités gymniques d'expression

# d'expression, suivie d'une présentation orale et d'un entretien

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1b.A1 et 1b.A2.

Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.

Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance. Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 1 (voir article 5 du règlement général).

Etape 1 de l'épreuve : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle annuel d'animation faisant apparaître 8 séances réalisées dans au moins deux activités gymniques d'expression

Forme du dossier: le document de 25 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille 12, interligne simple, et intégrer les 8 fiches de séances. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la

- Présente un cycle d'animation des activités gymniques d'expression respectant les préconisations fédérales ;
- Démontre comment il prend en compte les particularités des pratiquants dans la construction de son cycle annuel d'animation (âge, sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure etc.);
- Présente les risques pour les pratiquants et les mesures mises en œuvre pour prévenir les accidents dans la construction de son cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression;
- Met à disposition des fiches de séances d'animation des activités gymniques d'expression faisant apparaître les différentes parties de la séance et leurs durées, les objectifs et exercices proposés, les consignes et les régulations possibles (simplification et/ou complexification);
- Explicite la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques d'expression qu'il utilise pour faire progresser ses pratiquants ;
- Explicite la manière dont il fait évoluer la durée, la complexité et le nombre d'exercices par séance d'animation des activités gymniques d'expression, dans l'objectif de faire progresser les pratiquants;
- Propose, pendant la séance, des moments qui permettent aux pratiquants des activités gymniques

activités gymniques d'expression	au regard des objectifs fixés, afin de proposer des situations de régulation adaptées	recevabilité du dossier avant transmissions aux évaluateurs.	d'expression d'être acteurs de leur propre séance ; - Propose des critères d'évaluation
	1b.A2.C2 Opérer, pendant le cycle d'animation des activités gymniques d'expression, les régulations nécessaires à partir des critères d'évaluation de la progression des pratiquants établis  1b.A2.C3 Adapter la mise en œuvre des séances en intégrant les particularités des activités et des pratiquants (y compris handicap, maladie, blessure), afin de prendre en compte les risques liés à la	Contenu du dossier: Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants:  - Présentation générale de la structure: identité et statut juridique, activités proposées par la structure;  - Présentation du parcours du candidat: expérience dans la pratique et l'encadrement des activités gymniques d'expression, fonctions exercées dans la structure;  - Présentation du groupe de pratiquants support du cycle d'animation annuel des activités gymniques d'expression: leur caractéristiques, leur niveau de pratique, les objectifs poursuivis;  - Présentation des conditions d'organisation du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression: temporalité, matériel, encadrement;  - Définition des objectifs pédagogiques du cycle annuel	adaptés, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, et en respectant la méthodologie d'apprentissage des éléments des activités gymniques d'expression; - Explique les régulations mises en œuvre au regard des écarts identifiés pendant le déroulement du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression; - Explicite les adaptations mises en œuvre dans la conduite de son cycle annuel pour prendre en compte les risques des activités gymniques d'expression; - Propose un bilan de cycle annuel
	pratique des différentes activités gymniques d'expression  1b.A2.C4 Réaliser un bilan de son cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression afin de mesurer les écarts entre les objectifs fixés et les résultats		
	1b.A2.C5 Identifier, à partir de ce bilan, les régulations à mettre en œuvre et les perspectives d'évolution permettant d'atteindre la progression pédagogique visée dans les activités gymniques d'expression	d'animation des activités gymniques d'expression, en termes de développements physiques, moteurs, cognitifs et affectifs; - Proposition d'une planification du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression dans le temps, faisant apparaître les différentes séances intégrées dans le calendrier sportif et institutionnel de la structure; - Présentation chronologique de 8 fiches de séances issues du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression; - Présentation d'une évaluation du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression et des pistes de remédiation envisagées pour réduire l'écart entre objectifs recherchés et objectifs atteints.  Etape 2 de l'épreuve: Présentation orale suivie d'un entretien  Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé.	d'animation des activités gymniques d'expression en identifiant les écarts entre objectifs visés et résultats atteints; - Propose des régulations adaptées de la planification, en prenant en compte les changements physiques, psychologiques et cognitifs des pratiquants des activités gymniques d'expression.

		Le candidat présente oralement le cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression qu'il a conçu et qu'il met en œuvre au sein de sa structure d'alternance.  A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui l'ont guidé dans la conception, la conduite en sécurité et la régulation de son cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression, ainsi que les indicateurs d'évaluation qui lui permettent de mettre en œuvre des solutions de remédiation adaptées.  Durée de l'épreuve: 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de présentation par le candidat	
1b.A3 Conception et	1b.A3.C1 Concevoir une séance d'animation des activités gymniques d'expression en intégrant les caractéristiques des pratiquants accueillis (y compris handicap, maladie, blessure), les objectifs à atteindre et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, afin de garantir la progression de ceux-ci	Epreuve n°2b: Préparation et conduite d'une séance dans deux activités gymniques d'expression  Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1b.A3 à 1b.A6.  Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.  Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.	Le candidat: - Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques d'expression faisant apparaître les caractéristiques des pratiquants, les objectifs fixés et les méthodes pédagogiques choisies pour les atteindre, l'organisation matérielle et temporelle de la séance ainsi que les différentes remédiations envisagées;
conduite d'une séance d'animation des activités gymniques d'expression	1b.A3.C2 Procéder, pendant une séance d'animation des activités gymniques d'expression, aux régulations nécessaires pour permettre aux pratiquants d'atteindre les objectifs fixés  1b.A3.C3 Procéder, à l'issue de l'animation de la séance des activités gymniques d'expression, à une évaluation de celle-ci, dans l'objectif de prévoir les remédiations à apporter aux prochaines séances pour permettre l'atteinte des objectifs par les pratiquants	Cette épreuve est organisée en centre de formation, après que le candidat a réalisé l'intégralité de ses heures d'alternance en structure. Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 6 gymnastes dans les activités gymniques d'expression.  Durée totale de l'épreuve : 2h10  Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient	- Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques d'expression intégrant un échauffement, un cœur de séance et un retour au calme ; - Régule l'activité de la séance d'animation des activités gymniques d'expression de façon adaptée et dans la bonne temporalité ; - Evalue sa séance d'animation des activités gymniques d'expression à l'aide de critères objectifs ;

		_	
1b.A4 Gestion des pratiquants des activités gymniques d'expression	1b.A4.C1 Gérer le moment qui précède la séance, en assurant la sécurité des pratiquants accueillis, pour permettre le bon déroulement des activités gymniques d'expression  1b.A4.C2 Prendre en compte les caractéristiques des publics (y compris handicap, maladie, blessure) dans la conduite de sa séance d'animation des activités gymniques d'expression, dans l'objectif de proposer un contenu adapté à leurs spécificités  1b.A4.C3 Gérer le moment qui suit la séance d'animation des activités gymniques d'expression afin de garantir la sécurité des pratiquants jusqu'à leur sortie de la structure	d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 2 (voir article 5 du règlement général).  Etape 1 de l'épreuve : préparation d'une séance dans les activités gymniques d'expression Le candidat, qui a préalablement choisi deux activités gymniques d'expression comme étant supports de son épreuve de certification, tire au sort une thématique parmi plusieurs proposées par la commission d'évaluation. Il dispose d'une heure pour préparer, à l'écrit, la séance qu'il va conduire devant les évaluateurs, en lien avec les activités gymniques d'expression choisies et la thématique tirée au sort et pour préparer son espace de pratique sécurisé.  A l'issue de l'heure de préparation, le candidat remet	- Propose les adaptations qui découlent de son évaluation de séance d'animation des activités gymniques d'expression, dans l'optique de la conduite d'une prochaine séance; - Adopte une attitude positive, responsable et sécurisante au moment de l'accueil des pratiquants des activités gymniques d'expression; - Veille à s'adresser à chaque pratiquant lors de la prise en main de la séance d'animation des activités gymniques d'expression; - Conduit une séance d'animation des activités gymniques d'expression qui lui permet de prendre en compte les particularités des pratiquants (âge,
1b.A5 Mise en application des techniques et spécificités des activités gymniques d'expression dans la conduite des séances	1b.A5.C1 Conduire une séance d'animation, en mettant en application la méthodologie d'apprentissage définie pour l'acquisition des techniques et spécificités des activités gymniques d'expression, afin de garantir la progression des pratiquants  1b.A5.C2 Conduire une séance d'animation, en appliquant les préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques d'expression, afin de garantir la progression des pratiquants dans le respect du cadre sportif réglementaire  1b.A5.C3 Organiser des situations dans le temps et l'espace de pratique adaptées aux spécificités et attentes des pratiquants des activités gymniques d'expression, dans l'objectif de contribuer à la progression de	aux évaluateurs une copie de sa fiche de séance faisant apparaître à minima les objectifs pédagogiques visés, les différentes situations proposées, les consignes.  Etape 2 de l'épreuve : conduite d'une séance d'animation dans les activités gymniques d'expression Le candidat conduit en sécurité une séance d'une heure avec pour support les activités gymniques d'expression choisies et la thématique tirée au sort.  Etape 3 de l'épreuve : entretien  A l'issue de la séance, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui ont guidé la conception et la conduite en sécurité de sa séance d'activités gymniques d'expression, ainsi qu'à identifier les indicateurs d'évaluation et les pistes de remédiation à envisager pour une prochaine séance.	sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure); - Organise la fin de séance d'animation des activités gymniques d'expression de manière à assurer le transfert de responsabilité aux responsables légaux des pratiquants; - Utilise la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques d'expression correspondante aux objectifs fixés, conformément aux préconisations fédérales et aux caractéristiques des pratiquants encadrés; - Mobilise les connaissances relatives aux préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques d'expression dans la conduite de sa séance;

ces derniers

1b.A6 Mise en sécurité active et passive des pratiquants pendant la séance d'activités gymniques d'expression	1b.A5.C4 Gérer la dynamique de groupe en prenant en compte les individualités pendant la séance d'activités gymniques d'expression  1b.A5.C5 Préparer les pratiquants à la production d'un enchaînement de mouvements d'expression, dans les conditions de réalisation d'une compétition ou d'un évènement de loisir, afin de leur faire intégrer les codes de la représentation gymnique en public  1b.A6.C1 Mettre en œuvre la réglementation en vigueur et les recommandations fédérales en matière de sécurité et de gestion du matériel afin d'assurer l'intégrité physique des pratiquants et des tiers pendant la séance d'activités gymniques d'expression  1b.A6.C2 Mettre en œuvre des techniques d'aides et parades adaptées aux pratiquants et leur niveau de pratique afin de garantir la sécurité dans leur pratique des activités gymniques d'expression	Durée de l'entretien : 10 minutes maximum	- Adapte la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques d'expression aux caractéristiques des pratiquants et à la manière dont ils réagissent aux consignes données; - Utilise à bon escient le matériel adapté aux objectifs de séance d'animation des activités gymniques d'expression fixés et aux caractéristiques des pratiquants; - Montre comment il adapte son attitude pour réguler le niveau d'implication du groupe de pratiquants des activités gymniques d'expression; - Utilise une méthodologie adaptée pour préparer le pratiquant à la production d'un enchaînement dans les activités gymniques d'expression; - Organise l'espace de pratique des activités gymniques d'expression et l'utilisation du matériel en tenant compte des risques pour le pratiquant;
	1b.A6.C3 Assurer sa propre sécurité lors de la séance d'activités gymniques d'expression en utilisant des techniques adaptées pour prévenir les accidents du travail		<ul> <li>Anime et gère le groupe en veillant au respect des règles de sécurité propres à la pratique des activités gymniques d'expression;</li> <li>Démontre des techniques d'aide et de parades, en les adaptant aux pratiquants et à leur niveau de pratique dans les activités gymniques d'expression;</li> <li>Met en œuvre des techniques d'aide et de parades adaptées aux activités gymniques d'expression en assurant sa propre prophylaxie;</li> </ul>

			- Adopte une attitude lui permettant d'assurer sa propre sécurité tout au long de la séance d'animation des activités gymniques d'expression.
1b.A7 Transmission des valeurs d'éthique sportive dans la conduite des activités gymniques d'expression	1b.A7.C1 Identifier les comportements à risques chez les différents acteurs de la structure, et les pratiquants des activités gymniques d'expression afin de prévenir les déviances  1a.A7.C2 Appliquer la réglementation concernant l'éthique pour assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants dans les activités gymniques d'expression  1b.A7.C3 Participer à l'organisation d'actions de prévention ayant pour objectif de préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques d'expression  1b.A7.C4 Agir de manière adaptée en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants des activités gymniques d'expression en alertant les autorités compétentes	Epreuve n°3b: Entretien portant sur l'application des règles de sécurité et sur la prévention et les actions à mener dans les cas d'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques d'expression  Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1b.A7 et 1b.A8.  Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, en centre de formation.  Cette épreuve est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.  Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 3 (voir article 5 du règlement général).  Déroulé de l'épreuve : le candidat tire au sort un sujet	Le candidat:  - Définit des indicateurs permettant d'identifier efficacement les comportements à risques chez les publics (acteurs de la structure, pratiquants des activités gymniques d'expression);  - Démontre qu'il est capable d'appliquer la réglementation relative à la préservation de l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques d'expression;  - Propose des actions de prévention adaptées et en connaissant les procédures d'alerte à mettre en œuvre auprès des autorités compétentes;  - Répond avec pertinence aux questions concernant l'obligation d'alerte et de signalement en cas de maltraitance physique ou morale;  - Répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité en prenant en compte les particularités de l'environnement des activités gymniques d'expression;  - Démontre qu'il est capable de s'intégrer dans l'équipe et dans les procédures d'alerte définis en cas d'accident ou d'incident.
1b.A8 Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident dans le cadre d'une pratique des activités gymniques d'expression	1b.A8.C1 Intégrer le dispositif d'intervention, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours de la structure organisant les activités gymniques acrobatiques	parmi plusieurs études de cas relatives à l'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques d'expression. Il présente, sans temps de préparation préalable, des exemples cohérents et adaptés d'actions de prévention et de conduites à tenir pour préserver l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques d'expression.  Durée de l'épreuve : 10 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat.  MATION DE CYCLES DE SEANCES DANS LES ACTIVIT	

Bloc de compétences 1c (BC1c) : CONDUIRE UNE DEMARCHE D'ANIMATION DE CYCLES DE SEANCES DANS LES ACTIVITES D'EVEIL GYMNIQUE POUR LA PETITE ENFANCE

1c.A1 Conception d'un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance

1c.A1.C1 Concevoir un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dont les objectifs prennent en compte les orientations et préconisations fédérales pour chaque activité, afin de contribuer au développement des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance

1c.A1.C2 Concevoir un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dont les objectifs prennent en compte les particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de satisfaire aux attentes et besoins de ces derniers

1c.A1.C3 Identifier les risques liés à la pratique des différentes activités d'éveil gymnique pour la petite enfance pour prévenir les accidents

1c.A1.C4 Construire une progression pédagogique pertinente et adaptée, faisant apparaître les critères de réalisation et de réussite, en vue de proposer un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance permettant d'atteindre les objectifs fixés

1c.A1.C5 Proposer une planification de séances écrite, progressive et adaptée aux objectifs fixés dans le cadre du cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'optique d'assurer la progression des pratiquants

Epreuve n°1c: Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, suivie d'une présentation orale et d'un entretien

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1c.A1 et 1c.A2.

Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.

Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance. Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 1 (voir article 5 du règlement général).

Etape 1 de l'épreuve : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle annuel d'animation faisant apparaître 8 séances réalisées dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance

Forme du dossier: le document de 25 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille 12, interligne simple, et intégrer les 8 fiches de séances. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe

#### Le candidat :

- Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve;
- Présente un cycle d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance respectant les préconisations fédérales en termes de durées de cycles, d'évolutions progressives de contenus de séances, d'évaluations et de régulations;
- Démontre comment il prend en compte les particularités des pratiquants dans la construction de son cycle d'animation (âge, sexe, motivations, handicap, maladie, blessure etc.);
- Présente les risques pour les pratiquants et les mesures mises en œuvre pour prévenir les accidents dans la construction de son cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ;
- Met à disposition des fiches de séances d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance faisant apparaître les différentes parties de la séance et leurs durées, les objectifs et exercices proposés, les consignes et les régulations possibles (simplification et/ou complexification);
- Explicite la méthodologie d'apprentissage des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance qu'il utilise pour faire progresser ses pratiquants ;
- Explicite la manière dont il fait évoluer la durée, la complexité et le

	1c.A1.C6 Proposer des séances d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance encourageant les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser au moyen de situations variées et adaptées	et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la recevabilité du dossier avant transmissions aux évaluateurs.  Contenu du dossier : Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants : - Présentation générale de la structure : identité et	nombre d'exercices par séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'objectif de faire progresser les pratiquants; - Propose, pendant la séance, des moments qui permettent aux
	1c.A2.C1 Etablir des critères permettant d'évaluer la progression des pratiquants dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance au regard des objectifs fixés, afin de proposer des situations de régulation adaptées  1c.A2.C2 Opérer, pendant le cycle d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, les régulations nécessaires à partir des critères d'évaluation de la progression des pratiquants établis	statut juridique, activités proposées par la structure; - Présentation du parcours du candidat : expérience dans la pratique et l'encadrement des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, fonctions exercées dans la structure; - Présentation du groupe de pratiquants support du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance : leur caractéristiques, les objectifs poursuivis; - Présentation des conditions d'organisation du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance : temporalité, matériel, encadrement;	pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, d'être acteurs de leur propre séance; - Propose des critères d'évaluation adaptés, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, et en respectant la méthodologie d'apprentissage des éléments des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance; - Explique les régulations mises en œuvre au regard des écarts identifiés pendant le déroulement du cycle annuel d'animation des activités d'éveil
1c.A2 Mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	vole d'animation dans les ctivités d'éveil gymnique	- Définition des objectifs pédagogiques du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, en termes de développements physiques, moteurs, cognitifs et affectifs; - Proposition d'une planification du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance dans le temps, faisant apparaître les différentes séances; - Présentation chronologique de 8 fiches de séances issues du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance; - Présentation d'une évaluation du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, et des pistes de remédiation envisagées pour réduire l'écart entre objectifs recherchés et objectifs atteints.	gymnique pour la petite enfance; - Explicite les adaptations mises en œuvre dans la conduite de son cycle pour prendre en compte les risques des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance; - Propose un bilan de cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance en identifiant les écarts entre objectifs visés et résultats atteints; - Propose des régulations adaptées de la planification, en prenant en compte les changements physiques, psychologiques et cognitifs des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.

	d'atteindre la progression pédagogique visée dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	Etape 2 de l'épreuve : Présentation orale suivie d'un entretien Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé. Le candidat présente oralement le cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance qu'il a conçu et qu'il met en œuvre au sein de sa structure d'alternance. A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui l'ont guidé dans la conception, la conduite en sécurité et la régulation de son cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, ainsi que les indicateurs d'évaluation qui lui permettent de mettre en œuvre des solutions de remédiation adaptées.  Durée de l'épreuve : 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de présentation par le candidat	
1c.A3 Conception et conduite d'une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A3.C1 Concevoir une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance en intégrant les caractéristiques des pratiquants accueillis, y compris handicap, maladie, blessure, les objectifs à atteindre et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, afin de garantir la progression de ceux-ci  1c.A3.C2 Procéder, pendant une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, aux régulations nécessaires pour permettre aux pratiquants d'atteindre les objectifs fixés  1c.A3.C3 Procéder, à l'issue de la séance des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, à une évaluation de celle-ci, dans l'objectif de prévoir les remédiations à	Epreuve n°2c: Préparation et conduite d'une séance dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1c.A3 à 1c.A6. Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.  Elle est réalisée individuellement par chaque candidat. Cette épreuve est organisée en centre de formation, après que le candidat a réalisé l'intégralité de ses heures d'alternance en structure. Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 4 gymnastes âgés de 15 mois à 6 ans dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.	Le candidat:  Rédige une préparation de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance faisant apparaître les caractéristiques des pratiquants, les objectifs fixés et les méthodes pédagogiques choisies pour les atteindre, l'organisation matérielle et temporelle de la séance ainsi que les différentes remédiations envisagées;  Rédige une préparation de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance intégrant un temps d'accueil, un échauffement, un cœur de séance et un retour au calme;

	<del>-</del>		
	apporter aux prochaines séances pour permettre l'atteinte des objectifs par les	Durán totala da l'ápraviva : 2h10	- Régule l'activité de la séance d'animation d'activités d'éveil
	pratiquants	Durée totale de l'épreuve : 2h10	gymnique pour la petite enfance de
	1c.A4.C1 Gérer le moment qui précède la	Les stagiaires en situation de handicap s'étant	façon adaptée et dans la bonne
	séance, en assurant la sécurité des	déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient	temporalité;
	pratiquants accueillis, pour permettre le bon	d'adaptations particulières pour le déroulement de	- Evalue sa séance d'animation des
	déroulement des activités d'éveil gymnique	cette épreuve 2 (voir article 5 du règlement général).	activités d'éveil gymnique pour la
	pour la petite enfance		petite enfance à l'aide de critères
	1c.A4.C2 Prendre en compte les	Etape 1 de l'épreuve : préparation d'une séance dans	objectifs;
	caractéristiques des publics, y compris	les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	- Propose les adaptations qui
	handicap, maladie, blessure, dans la	Le candidat tire au sort une activité support et deux	découlent de son évaluation de séance
1c.A4 Gestion des	conduite de sa séance d'animation des	thématiques d'activités motrices parmi plusieurs	d'animation des activités d'éveil
pratiquants des activités	activités d'éveil gymnique pour la petite	proposées par la commission d'évaluation. Il dispose d'une heure pour préparer, à l'écrit, la	gymnique pour la petite enfance, dans l'optique de la conduite d'une
d'éveil gymnique pour la	enfance, dans l'objectif de proposer un contenu adapté à leurs spécificités	séance qu'il va conduire devant les évaluateurs, en	prochaine séance ;
petite enfance	contenu adapte a ledis specificites	lien avec l'activité d'éveil gymnique pour la petite	- Adopte une attitude positive,
		enfance choisie et les thématiques d'activités motrices	responsable et sécurisante au moment
		tirées au sort et pour préparer son espace de pratique	de l'accueil des pratiquants des
		sécurisé.	activités d'éveil gymnique pour la
	1c.A4.C3 Gérer le moment qui suit la	A l'issue de l'heure de préparation, le candidat remet	petite enfance;
	séance d'animation des activités d'éveil	aux évaluateurs une copie de sa fiche de séance	- Veille à s'adresser à chaque
	gymnique pour la petite enfance afin de	faisant apparaître à minima les objectifs pédagogiques visés, les différentes situations proposées, les	pratiquant lors de la prise en main de la séance d'animation des activités
	garantir la sécurité des pratiquants jusqu'à	consignes.	d'éveil gymnique pour la petite enfance ;
	leur sortie de la structure	Consignes.	- Conduit une séance d'animation des
	1b.A5.C1 Conduire une séance	Etape 2 de l'épreuve : conduite d'une séance	activités d'éveil gymnique pour la
	d'animation, en mettant en application la	d'animation des activités d'éveil gymnique pour la	petite enfance qui lui permet de
	méthodologie d'apprentissage définie pour	petite enfance	prendre en compte les particularités
A. A. F. M. Communication	l'acquisition des techniques et spécificités		des pratiquants (âge, sexe
1c.A5 Mise en application des techniques et	des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, afin de garantir la progression des	Le candidat conduit en sécurité une séance d'une	motivations, handicap, maladie,
spécificités des activités	pratiquants	durée comprise entre 45 minutes et une heure avec	blessure);
d'éveil gymnique pour la	1c.A5.C2 Conduire une séance	pour support l'activité d'éveil gymnique pour la petite enfance choisie et les thématiques d'activités motrices	- Organise la fin de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la
petite enfance dans la	d'animation, en appliquant les	tirées au sort.	petite enfance de manière à assurer le
conduite des séances	préconisations fédérales spécifiques des		transfert de responsabilité aux
	activités d'éveil gymnique pour la petite	Etape 3 de l'épreuve : entretien	responsables légaux des pratiquants ;
	enfance, afin de garantir la progression des		- Utilise la méthodologie
	pratiquants dans le respect du cadre sportif		d'apprentissage des activités d'éveil
	réglementaire		

<u> </u>			
1c.A6 Mise en sécurité active et passive des pratiquants pendant la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A5.C3 Organiser des situations dans le temps et l'espace de pratique adaptées aux spécificités et attentes des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'objectif de contribuer à la progression de ces derniers  1c.A5.C4 Gérer la dynamique de groupe en prenant en compte les individualités pendant la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance  1c.A6.C1 Mettre en œuvre la réglementation en vigueur et les recommandations fédérales en matière de sécurité et de gestion du matériel afin d'assurer l'intégrité physique des pratiquants et des tiers pendant la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance  1c.A6.C2 Mettre en œuvre des techniques d'aides et parades adaptées aux pratiquants et leur niveau de pratique afin de garantir la sécurité dans leur pratique des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance  1c.A6.C3 Assurer sa propre sécurité lors de la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	A l'issue de la séance, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui ont guidé la conception et la conduite en sécurité de sa séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, ainsi qu'à identifier les indicateurs d'évaluation et les pistes de remédiation à envisager pour une prochaine séance.  Durée de l'entretien : 10 minutes maximum	gymnique pour la petite enfance correspondante aux objectifs fixés, conformément aux préconisations fédérales et aux caractéristiques des pratiquants encadrés; - Mobilise les connaissances relatives aux préconisations fédérales spécifiques des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance dans la conduite de sa séance; - Adapte la méthodologie d'apprentissage des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance aux caractéristiques des pratiquants et à la manière dont ils réagissent aux consignes données;  - Utilise à bon escient le matériel adapté aux objectifs de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance fixés et aux caractéristiques des pratiquants; - Montre comment il adapte son attitude pour réguler le niveau d'implication du groupe de pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance; - Organise l'espace de pratique des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance et l'utilisation du matériel en tenant compte des risques
			petite enfance et l'utilisation du

			- Démontre des techniques d'aide et de parades, en les adaptant aux pratiquants; - Met en œuvre des techniques d'aide et de parades adaptées aux activités d'éveil gymnique pour la petite enfance en assurant sa propre prophylaxie; - Adopte une attitude lui permettant d'assurer sa propre sécurité tout au long de la séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.
1c.A7 Transmission des valeurs d'éthique sportive dans la conduite des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A7.C1 Identifier les comportements à risques chez les différents acteurs de la structure, les pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, et les référents affectifs afin de prévenir les déviances  1c.A7.C2 Appliquer la réglementation concernant l'éthique pour assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance  1c.A7.C3 Participer à l'organisation d'actions de prévention ayant pour objectif de préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance  1c.A7.C4 Agir de manière adaptée en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite	Epreuve n°3c: Entretien portant l'application des règles de sécurité et sur la prévention et les actions à mener dans les cas d'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1c.A7 et 1c.A8.  Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, en centre de formation, à l'issue de l'épreuve n°2.  Cette épreuve est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.  Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 3 (voir article 5 du règlement général).  Déroulé de l'épreuve: le candidat tire au sort un sujet parmi plusieurs études de cas relatives à l'atteinte à	Le candidat:  - Définit des indicateurs permettant d'identifier efficacement les comportements à risques chez les publics (acteurs de la structure, pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, référents affectifs);  - Démontre qu'il est capable d'appliquer la réglementation relative à la préservation de l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance et des référents affectifs;  - Propose des actions de prévention adaptées et en connaissant les procédures d'alerte à mettre en œuvre auprès des autorités compétentes;  - Répond avec pertinence aux questions concernant l'obligation

1c.A8 Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident dans le cadre d'une pratique des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	enfance en alertant les autorités compétentes  1c.A8.C1 Intégrer le dispositif d'intervention, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours de la structure organisant les activités gymniques acrobatiques	l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance. Il présente, sans temps de préparation préalable, des exemples cohérents et adaptés d'actions de prévention et de conduites à tenir pour préserver l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.  Durée de l'épreuve : 10 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat	d'alerte et de signalement en cas de maltraitance physique ou morale; - Répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité en prenant en compte les particularités de l'environnement des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance; - Démontre qu'il est capable de s'intégrer dans l'équipe et dans les procédures d'alerte définis en cas d'accident ou d'incident.
2.A1 Intégration dans l'organisation de la structure	2.A1.C1 Identifier les rôles et missions des différents acteurs de la structure afin de s'intégrer dans l'organisation globale de celle-ci et en respectant son fonctionnement  2.A1.C2 Expliciter son rôle et ses fonctions au sein de la structure afin de pouvoir identifier sa place dans l'organigramme  2.A1.C3 Communiquer de manière adaptée	Epreuve n°4: Rédaction d'un dossier portant sur l'expérience vécue par le candidat en structure d'alternance, suivie d'une présentation orale et d'un entretien  Cette épreuve permet d'évaluer les compétences 2.A1 à 2.A3  Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent	Le candidat: - Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve; - Présente de manière claire et organisée le fonctionnement et l'organisation de sa structure; - Fournit un organigramme détaillé faisant apparaître l'ensemble des acteurs de la structure, leurs missions,
2.A2 Participation au fonctionnement de la structure	en interne, avec les différents acteurs de la structure, et en externe, avec les partenaires extérieurs, dans l'objectif de contribuer au bon déroulement des activités de la structure  2.A2.C1 Accueillir les différents pratiquants dans le cadre des activités de la structure, en s'assurant du respect des règles de sécurité et de bienséance	règlement. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance. Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.	et les liens fonctionnels et hiérarchiques qui existent entre eux; - Explicite de manière précise les fonctions qu'il exerce dans le cadre de son alternance; - Fait état des moyens mis en œuvre pour communiquer de manière adaptée avec les acteurs de la structure et les partenaires extérieurs;

2 A2 Participation à una
2.A3 Participation à une
2.A3 Participation à une
2.A3 Participation à une action et/ou à un

évènement de promotion

des activités gymniques

- 2.A2.C2 Garantir le respect de la réglementation relative à la pratique des activités, en s'assurant que tout nouveau pratiquant répond aux exigences de licence, assurance, et certificat médical
- 2.A2.C3 Orienter le pratiquant en fonction des motivations exprimées, des capacités identifiées, et de l'offre de la structure, afin de permettre une intégration réussie respectant les spécificités et caractéristiques de celui-ci
- 2.A2.C4 Travailler dans une équipe composée à la fois de professionnels et de bénévoles pour contribuer à la cohérence des activités de la structure
- 2.A2.C5 Rendre compte de ses actions à son supérieur hiérarchique en respectant l'organigramme et les process de décision établis
- 2.A2.C6 Utiliser les outils informatiques pour produire des documents professionnels visant à rendre compte des activités conduites au sein de la structure
- 2.A2.C7 Participer à la promotion des activités gymniques auprès des pratiquants et en dehors de la structure, en adoptant une communication écrite et orale adaptée, véhiculant les valeurs associatives
- 2.A2.C8 Intégrer la protection de l'environnement dans les différentes activités de la structure afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable
- 2.A3.C1 Participer à la préparation d'une action et/ou d'un évènement ayant pour un objectif la promotion des activités gymniques de la structure, en s'intégrant à une équipe projet définie

<u>Etape 1 de l'épreuve</u> : Rédaction d'un dossier portant sur l'implication du stagiaire dans le fonctionnement de sa structure d'alternance.

Forme du dossier: le document de 10 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille 12, interligne simple. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la recevabilité du dossier avant transmission aux évaluateurs.

Contenu du dossier : Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants :

- Présentation générale de la structure : identité et statut juridique, activités proposées par la structure ;
- Organisation administrative et technique de la structure : organigramme, rôles et missions des différents acteurs, place et activités du candidat dans l'organisation de la structure :
- Relations de la structure avec son environnement : les différents partenaires de la structure, la nature de leurs relations, les moyens de communiquer avec eux ;
- Participation du candidat aux activités de la structure : fiche de poste, pratiquants accueillis et encadrés, missions confiées et tâches réalisées, moyens utilisés, intégration au sein de l'équipe de la structure et relations avec le supérieur hiérarchique ;
- Participation du candidat à une action et/ou un évènement de promotion des activités gymniques : implication du candidat dans la préparation et la conduite de l'action et/ou de l'évènement, autoévaluation de son action et des éventuelles remédiations à apporter.

- Fait état des moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité lors de l'accueil des pratiquants ;
- Démontre qu'il connaît et qu'il applique la règlementation relative à la pratique des activités gymniques au sein de la structure;
- Démontre son efficacité dans la prise en compte des caractéristiques des différents pratiquants pour les orienter avec pertinence et faciliter leur intégration au sein de la structure;
- Démontre qu'il sait situer son rôle et ses missions, en lien avec l'organisation générale de la structure et avec les autres acteurs qui la composent, qu'ils soient professionnels ou bénévoles;
- Présente les processus qu'il a utilisés pour rendre compte de ses actions à son supérieur hiérarchique, et le cas échéant, des difficultés rencontrées pour se faire ;
- Présente un support informatique conforme aux techniques de communication ;
- Promeut, par son attitude et son discours, les activités gymniques et les valeurs associatives qui y sont associées :
- Adopte une démarche de développement durable dans son activité professionnelle ;
- Présente de manière organisée et synthétique l'action et/ou l'évènement de promotion des activités gymniques auquel il participe;

- 2.A3.C2 Participer à l'animation d'une action et/ou d'un évènement ayant pour un objectif la promotion des activités gymniques de la structure, en respectant les attributions définies dans la fiche de poste
- 2.A3.C3 Accompagner les pratiquants dans leur participation à l'évènement et dans l'objectif de les aider à s'engager dans leur pratique associative et sportive
- 2.A3.C4 Autoévaluer son investissement à l'issue de l'action /l'évènement afin de mesurer les effets de ses interventions sur la conduite de celui-ci

<u>Etape 2 de l'épreuve</u> : Présentation orale suivie d'un entretien

Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé. Le candidat présente oralement les modalités de sa

Le candidat presente oralement les modalités de s participation au fonctionnement de sa structure d'alternance.

A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les rôles et missions exercées par celui-ci dans le cadre de son stage en structure d'alternance, en mettant en évidence la prise en compte des règles de sécurité pour l'accueil des publics.

Durée de l'épreuve : 15 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat

- Détaille les tâches qu'il réalise dans le cadre de la préparation et de la conduite de ce/cette action/évènement de promotion des activités gymniques ;
- Précise, pour chacune de ces tâches, les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus, et le cas échéant, les difficultés rencontrées et les solutions de remédiation apportées;
- Explicite son rôle en tant que responsable d'un groupe pendant l'organisation d'un évènement;
- Démontre de sa capacité à prendre du recul sur son action ;
- Identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées.